

DOSSIER D'INSCRIPTION

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ «EDUCATEUR SPORTIF » ET MENTION « MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU
SPORTIVE POUR TOUS (MAPST) »

Entretiens de sélection : 18 août au 29 août 2026

Préformation : 8 au 25 septembre 2026 TEP : passage
obligatoire pour tous les candidats auprès de l'ARFA IDF

Positionnement (pour tous les candidats) : 25 septembre 2026

Formation : du 25 septembre 2026 au 30 septembre 2027

-sous réserve de l'habilitation de la DRAJES Île-de-France - Paris-

CANDIDAT :

Je soussigné(e) Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____ Sexe : M ☐ F ☐

Date naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : _____

Département : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____ Mail
: _____

Je souhaite m'inscrire à la formation du BP JEPS « Educateur Sportif », mention « Activités
Physiques ou Sportives Pour Tous »

☐ OUI

☐ NON

Suite à une démarche V.A.E. je déclare être autorisé à ne m'inscrire qu'aux U.C. suivantes:

(joindre la photocopie du justificatif VAE)

Réservé au secrétariat de la formation
Dossier arrivé le(cachet) :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à : _____, le ____/____/20____

Signature du candidat :

FICHE 1 (à retourner à l'IFSVB) :
PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ **Certificat médical** de non contre-indication à « *Pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives* » datant de moins d'un an avant l'entrée en formation BPJEPS Multi Activités Physiques pour Tous 2026/2027 (modèle en page 19 de ce dossier)
- ☐ **Attestation sur l'honneur de non-inscription au casier judiciaire** (page 16 de ce dossier).
- ☐ **Attestation de Formation : « Premiers Secours Citoyen (PSC) »** ou diplôme équivalent : Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), Brevet National de Secourisme (BNS), Brevet National des Premiers Secours (BNPS), Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- ☐ Pour les candidats de nationalité française : **carte nationale d'identité** (photocopie recto/verso lisible).
- ☐ Pour les candidats de nationalité étrangère : **carte de séjour en cours de validité** ou récépissé accompagné du passeport (photocopie recto/verso lisible).
- ☐ **Attestation carte vitale**. Pour les candidats âgés de 18 à 25 ans,
- ☐ Fournir photocopie de **l'attestation de recensement** et du **CERTIFICAT** de participation à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)** ou **attestation provisoire de participation à la JDC** (en cours de validité) ou **attestation individuelle d'exemption**.
- ☐ **Attestation CAF** pour les candidats de l'Atelier Chantier d'Insertion **allocataire du revenu de solidarité active (RSA)**
- ☐ **Inscription sur la « Plateforme de l'inclusion »** (via référent Mission Locale, France Travail ou autres prescripteurs) pour les candidats de l'Atelier Chantier d'Insertion
- ☐ 2 photos d'identité (format 4x5cm), identiques et récentes portant le nom au dos (dont 1 collée en 1ère page du dossier d'inscription)
- ☐ 1 enveloppe (Lettre verte suivie, 100g, format 229 x 324 mm , A4) libellée à vos noms et adresses
- ☐ Pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit Dispense de TEP (qualification inscrite à l'Annexe II-1 (art A212-1) du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016)
- ☐ Pour les personnes en situation de handicap, et selon la certification visée, **l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées** en vue de l'application des articles A. 212-44 et A.212-45 du Code du Sport

Déposez votre dossier d'inscription en respectant la date limite de retour:

18 juillet 2026

Diplôme de premier secours :



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction de la défense et de la sécurité civiles



Agréée par arrêté du 25/05/2013
(J.O. 19/06/2013)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL : _____
[Siège social] : _____

ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

délivrée en application des articles 1^{er} et 3 du décret n° 91-634 du 30 août 1991 modifié

Le Président du Comité Départemental atteste que :

M (me) _____, né(e) le _____ à _____ à suivre :

"UNE SESSION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS"

qui s'est déroulée à _____ du _____ au _____ en foi de quoi, je délivre la présente attestation.

Fait à _____ le _____

Le moniteur responsable de la session,

(nom et prénom obligatoire)

AFPS n° _____

Comité de Gironde



(nom et prénom obligatoire)

Tel. 05 56 86 10 35

Nota : cette attestation, délivrée sous la responsabilité du signataire, sanctionne l'acquisition des gestes de premiers secours. Elle est reconnue par les services de l'Etat.



République Française
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



croix-rouge française

Croix-Rouge française - 98 rue Didot - 75694 PARIS cedex 14

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Le président de la Croix-rouge française,

Vu le procès-verbal du formateur, en date du 15 novembre 2008, déclarant que Monsieur _____ né le _____, remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, définies dans le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois/activités de Classe 3,

délivre à Monsieur _____ le présent certificat de compétences.

Fait à EPINAL, le 19 novembre 2008

N° 88200810009002

Le président de la Croix-rouge française

Pr. Jean-François Mattei

Carte d'identité :



Carte de séjour :



Attestation carte vitale :

Page 2/2



NIEVRE

Numéro de l'assuré : 1 71 02 58 

 Nom de l'assuré : 

Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du   sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

organisme de rattachement sécurité sociale	code gestion	n° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	modification du ticket modérateur
10 501 0010	10	1 71 02 58 	
Bénéficiaires (nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage)			Né(e) le/le(s)
  à déclarer un médecin traitant			1 71 02 58  13/02/1971 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Attestation de recensement :

		<i>Inscription N°</i> _____ N° _____
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL		<i>Date de la demande</i> : _____

ATTESTATION DE RECEVEMENT

Le maître de la commune
de _____

atteste que M
s(e) le _____ à
domicilié(e) à _____

a demandé son inscription sur les listes de recensement ;
a été informé(e) des conséquences de sa participation à l'appel défense et civisme.

(Signature)

(Date)

Delivré le _____
Le maire / L'autorité consulaire,
(Cacher et signer)

Attestation carte vitale :

Ministère de la Défense

Direction Générale
Armée 201-120 - Armée Inter
Nominative of 2004 (DP) de la Défense Nationale
du 15 janvier 2012

MINISTRE DE LA DÉFENSE

CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PARTICIPATION
À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

L'administrateur civil hors classe
directeur du service national

certifie que

Identifiant défense 1500000045

est en règle au regard des obligations du code du service national.

Ar 30 avril 2013

Le chef de bureau

SGA
Service Général de l'Armée

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Ce document est communiqué à la commission des données de personnalité aux citoyens
et continuez à exercer vos droits de l'information publique.

Attestation CAF :

[illegible]

Enveloppe (Lettre verte suivie, 100g, format 229 x 324 mm , A4)



Inscription plateforme de l'inclusion *:



*voir avec le référent pôle emploi, France travail ou la mission locale

FICHE 2 (à retourner à l'IFSVB) :
RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nom (du candidat) : _____ Prénom : _____ Âge : _____

1 - VOTRE FORMATION INITIALE

Votre niveau d'étude :

Dernier diplôme obtenu (cochez la case correspondante) : Date : ____/____/____

☐ BEPC

☐ Bac +2 (BTS ;DUT ;DEUG...)

☐ CAP/BEP

☐ Bac +3 (licence,...)

☐ Baccalauréat (général/technologique/pro)

☐ Bac +5 (master,...) _____

☐ Autres, préciser : _____

Date de sortie du système scolaire (ne pas remplir si toujours dans le système scolaire):

____/____/____

Dernière classe ou formation fréquentée : _____

Date : ____/____/____

Dernier établissement fréquenté : _____

Si vous êtes lycéen joindre la photocopie du Certificat de Scolarité 25/26

Vos diplômes et formations (joindre la photocopie des diplômes) :

Année	Intitulé	Établissement/ Organisme	Niveau	Diplôme/ certificat obtenu(s)

Diplômes ou qualifications Jeunesse et Sport (*joindre la photocopie des diplômes*) :

Êtes-vous titulaire : - du B.A.P.A.A.T. ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, lequel ? : _____

- d'un B.E.E.S. : ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, lequel ? : _____

- du TRONC COMMUN
(du BEES 1er degré) ☐ OUI ☐ NON

- d'un BPJEPS ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, lequel ? : _____

Autres, précisez : _____

2 - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

1. Salarié : ☐ OUI ☐ NON

Nom et Adresse de l'employeur : _____

Contact : _____ Mail : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Contrat : _____ ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

Nombre d'heures/semaine : _____

Date d'embauche : ____/____/____ Fonction : _____

Lieu de travail : _____

Expériences professionnelles et bénévoles

Périodes	Structures/ Localité	Poste/ Fonction/ Activités	Statut

2. Demandeur d'emploi : ☐ OUI ☐ NON Inscrit à France Travail : ☐ OUI ☐ NON



RAPPEL : Pour bénéficier du cadre du chantier d'insertion, votre référent emploi doit obligatoirement déposer votre candidature sur la « Plateforme de l'inclusion ». Pour cela, il faut être inscrit à France Travail ou inscrit à la mission locale ou par un autre prescripteur.

Aucune demande ne sera examinée si ces conditions ne sont pas remplies

Si OUI, date d'inscription : ___/___/___ N° d'identifiant France Travail : _____

Êtes-vous :

Indemnisé par France Travail : ☐ OUI ☐ NON

Bénéficiaire du RSA : ☐ OUI ☐ NON

Reconnu travailleur handicapé : ☐ OUI ☐ NON

3 - VOTRE PRATIQUE SPORTIVE

Votre implication dans une association

(Mettre une croix dans la case correspondante et joindre toutes les pièces justificatives)

Exercez-vous une responsabilité au sein d'une association ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI (Structure, Nom du responsable, adresse, tél. de l'association) : _____

En qualité : ☐ de dirigeant ☐ d'entraîneur ☐ d'animateur ☐ autres

Possédez-vous un diplôme fédéral dans une activité physique ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, lequel ? : _____

Avez-vous déjà animé ? ☐ OUI ☐ NON

• A titre bénévole : ☐ OUI ☐ NON

• A titre professionnel : ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, dans quelle structure ? : _____

Auprès de quel public ? :

• Enfance (7-11 ans) ☐ OUI ☐ NON

• Préadolescents et/ou adolescents (12-18 ans) ☐ OUI ☐ NON

• Adultes (19-59 ans) ☐ OUI ☐ NON

• Jeunes retraités et retraités (60 ans et +) ☐ OUI ☐ NON

Niveau de pratique des élèves ? :

• Initiation ☐ OUI ☐ NON

• Perfectionnement ☐ OUI ☐ NON

• Entraînement ☐ OUI ☐ NON

Pratique sportive (*joindre les pièces justificatives des titres*) :

Quel est votre niveau de pratique ?

Saison 2025-26 : _____ Club : _____

- Plus haut niveau de Pratique : _____ Club : _____ Année : _____

- Titres sportifs : _____

Dans quels clubs ou quelles structures pratiquez-vous ? (*Indiquez nom, adresse et téléphone*)

Pratiquez- vous d'autres d'Activités Physiques et Sportives ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, quelles disciplines ? : _____

☐ Loisirs

☐ Compétition

☐ Loisirs

☐ Compétition

4 – FINANCEMENT DE LA FORMATION

Ma formation est financée par mon employeur : ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, précisez (engagement ou accord obtenu ou en cours) : _____

Ma formation est financée par un organisme : ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, précisez (UNIFORMATION, AGEFOS, FONGECIF, FRANCE TRAVAIL...) : _____

Ma formation est financée à titre individuel: ☐ OUI ☐ NON

Vos motivations pour intégrer le BPJEPS : _____

L'intérêt pour vous d'intégrer le Chantier d'insertion : _____

Si vous demandez à devenir salarié du CDVB 92 dans le cadre du chantier d'insertion, vous serez convoqué à un entretien en août/septembre 2026 afin d'approfondir votre candidature.

5 - RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les stagiaires en formation seront automatiquement et sans frais supplémentaires couverts par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de la personne.

6 - RENSEIGNEMENTS EN CAS D'ACCIDENT

Nom : _____ Prénom : _____ de la personne à contacter en cas d'accident.

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Tél. travail : _____ mail : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Nom : _____

Prénom : _____ Signature :



FICHE 3 (à retourner à l'IFSVB) : FICHE FINANCIERE ET STATUTAIRE

Stagiaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Né(e) le : ____/____/____ à _____

N° de sécurité sociale : _____

Tél. Domicile : _____

Tél. Portable : _____

Mail : _____

Votre statut

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| 1. Habitez-vous en QPV (Quartier Prioritaire de la ville) ? | ☐ OUI | ☐ NON |
| 2. Avez-vous moins de 26 ans ? | ☐ OUI | ☐ NON |
| 3. Avez-vous déjà été employé sous contrat CDD insertion ? | ☐ OUI | ☐ NON |
| 4. Etes-vous sorti du système scolaire depuis moins de 10 ans ? | ☐ OUI | ☐ NON |

Si oui, depuis quand ? _____ Avec quel niveau ? _____

Fournir un certificat de scolarité de moins de 10 mois (au jour d'entrée en formation)

Nom : _____ Date : _____

Prénom : _____ «Lu et approuvé» Signature :

FICHE 4 (à retourner au CDVB 92) :
L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE (MULTISPORTS)
(Renseigner et faire viser par le responsable de la structure)

Nom (du candidat): _____ Prénom : _____ Âge : _____

1 - LA STRUCTURE OÙ VOUS ENVISAGEZ D'EFFECTUER VOTRE TEMPS DE FORMATION EN ALTERNANCE

Dénomination : _____

Statut : _____

Domaine d'activité principal : _____

N° SIRET : _____

N° agrément Jeunesse et Sport : _____

Nombre d'années d'existence : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

Responsable de la structure : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

2 - LE TUTEUR ENVISAGÉ

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Email : _____

Diplôme sportif en lien avec le métier : _____

(Joindre obligatoirement une copie de ce diplôme)

Expérience en enseignement des activités physiques

pour tous : _____

Fonction actuelle : _____

3 - L'ACTIVITÉ ENVISAGÉE DU STAGIAIRE (450h au minimum sauf allègements)

Lieu(x) des interventions : _____

Intervention pédagogique : - Volume horaire envisagé par semaine : _____

Type de public envisagé : _____

Participation au fonctionnement de la structure :

- Volume horaire envisagé par semaine _____

- Projet d'action en responsabilité envisagé : _____

4 – PRESENTATION EN QUELQUES LIGNES DE VOS PROJETS

Mon projet professionnel : _____

Mon projet d'action dans la structure : _____

Accord sur le principe de l'accueil envisagé du stagiaire:

Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____

Prise de connaissance du projet présenté par la stagiaire:

Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____

Cachet et signature du responsable de la structure (nom, prénom, qualité)	Cachet et signature du tuteur (nom, prénom, qualité)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

(Signature du candidat)

B.P.J.E.P.S (NIVEAU IV) MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS 2026-2027

LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

1. TERMINOLOGIE

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) atteste :

L'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

- Spécialité « Educateur Sportif »
- Mention : Multi activités physiques ou sportives pour tous

2. DESCRIPTION DU MÉTIER

La possession du diplôme BPJEPS Multi Activités Physiques ou Sportives Pour Tous (MAPST), confère à son titulaire les compétences suivantes dans le domaine des « activités physiques d'entretien corporel », des « activités et jeux sportifs » et des « activités physiques en espace naturel » qu'il assure en autonomie et en sécurité

- Encadrer des groupes et conduire des actions d'animation des activités physiques ou sportives pour tous ;
- Organiser et gérer des activités physiques pour tous ;
- Communiquer sur les actions de la structure ;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités physiques pour tous.

3. LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

- Principes généraux du BPJEPS :

Pour obtenir le BPJEPS, il faut valider 4 Unités Capitalisables (UC) :

- **Bloc de compétences 1 (BC1) :** Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- **Bloc de compétences 2 (BC2) :** Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.
- **Bloc de compétences 3 (BC3) :** Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.
- **Bloc transversal et suivi :** Développer les compétences citoyennes, éthiques et environnementales nécessaires à l'exercice du métier d'éducateur sportif. Accompagner la construction de la posture professionnelle, la compréhension des enjeux sociétaux et la préparation à la certification.

- **Epreuves prévues par l'organisme :** deux types d'épreuves sont prévus au cours de la formation
- Epreuves certificatives (validant les compétences attendues par le diplôme) :

Bloc de compétences 1 (BC1)	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.	1er passage : 21/06/2027 2ème passage : 07/09/2027
Bloc de compétences 2 (BC2)	Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.	1er passage : 28/06/2027 2ème passage : 14/09/2027
Bloc de compétences 3 (BC3)	Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.	1er passage : 01/04 au 30/05/2027 2ème passage : 01/05 au 30/09/2027
Bloc transversal et suivi	Développer les compétences citoyennes, éthiques et environnementales nécessaires à l'exercice du métier d'éducateur sportif. Accompagner la construction de la posture professionnelle, la compréhension des enjeux sociétaux et la préparation à la certification.	

4. LES TESTS DES EXIGENCES PREALABLES (TEP)

Les tests des exigences préalables (TEP) sont organisés par l'Association Régionale pour la Formation des Animateurs d'Ile de France (ARFA). Les candidats au BPJEPS Multi Activités Physiques ou Sportives Pour Tous doivent **obligatoirement** s'inscrire en ligne sur le site internet de l'ARFA pour passer les tests en question (plusieurs sessions possibles) Les pièces à fournir, la présentation du test « Luc Léger et du parcours d'habiletés motrices, pour l'inscription au TEP sont consultables à cette adresse :

<http://www.arfa-idf.asso.fr/tests-dexigences-prealables/>

- Evaluation formatives : ces épreuves ne valent pas certification mais figurent dans le carnet de liaison du stagiaire.

EF 1	Réaliser un document de synthèse de présentation de son projet professionnel, de la structure d'accueil, du public du projet pédagogique et du projet d'événement envisagé ; le présenter oralement au jury en utilisant, si possible, des supports informatiques.	8 mars 2027
EF 2	Réaliser un support visuel et écrit (diaporama, brochures, affiches) de l'action de valorisation d'activité ou du projet de sa structure d'alternance ; le présenter oralement au jury en utilisant, si possible, des supports informatiques.	15 mars 2027

EF 3.1	Vérifier les connaissances du stagiaire à mettre en place une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage dans le domaine des activités physiques d'entretien corporel (APEC)	8 mars 2027
EF 3.3	Vérifier les connaissances du stagiaire relatives à mettre en place une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage dans le domaine des activités physiques en espace naturel	16 avril 2027
EF 3.2	Vérifier les connaissances du stagiaire du stagiaire relatives à mettre en place une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage dans le domaine des activités physiques et jeux sportifs (APJS).8 mars 2027	5 mars 2027
EF 3.4	Vérifier les connaissances et compétences du stagiaire relatives à la conception, la structuration et l'analyse d'un cycle d'animation portant sur une ou plusieurs nouvelles activités physiques, conformément aux attendus du BC3-2 du BPJEPS MAPST	16 avril 2027

Le calendrier des dates de TEP peut être consulté à cette adresse : <http://www.arfa-idf.asso.fr/> Pour s'inscrire en ligne, <http://www.arfa-idf.asso.fr/tests-dexigences-prealables/tep-activites-physiques-pour-tous-4-10-uc/>

IL EST OBLIGATOIRE (SAUF DISPENSE*) D'ETRE EN POSSESSION DES TEP POUR POUVOIR ENTRER EN FORMATION BPJEPS MAPST *Cf. Arrêté du 9 novembre 2024.

6. LA FORMATION

Durée Maximale formation	- Formation en centre de formation : 710h - Formation en structure ou entreprise (stage) : 450 h - Processus de certification : 15 h <i>-> Soit un volume horaire total de 1160h</i>
Conditions d'accès à la formation	- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou d'un titre équivalent valide. - Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous datant de moins d'un an, à l'entrée en formation ; - Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation : => Test Luc Léger => Test d'habiletés Motrices - Satisfaire aux tests de sélections (<i>entretien de motivation</i>)
Formation en centre de formation	La formation se déroule entre le 25 septembre 2026 et le 30 septembre 2027 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 15h à l'IFSVB/Complexe Sportif des Bas Coquarts soit 20h / semaine. Le programme de formation est défini comme suit : Bloc 1 : Communiquer (110h) - Les différentes étapes de la communication, les différents médias - Communiquer à l'écrit (maîtrise du français : grammaire, orthographe, conjugaison, syntaxe) - Communiquer à l'oral devant un public, un jury - Communiquer grâce aux nouvelles technologies (mail, Internet, Word, Excel, Ppt)
	Bloc 2 : Concevoir et gérer des projets (110h) - La démarche Projet - Les projets de développement - Les projets pédagogiques d'animation - Suivi des projets individuels des stagiaires en structure
	Bloc 3 : Gérer les paramètres de la séance (115h) - Gérer la sécurité - Préparer la séance - Réaliser sa séance - Evaluer sa séance
	Bloc 4 : Culture sportive, connaissances des activités Physiques et Sportives (110h) - Les différents acteurs du monde du sport en France (Les différents secteurs : marchand/non-marchand ; privé/public ; Le statut de l'Educateur Sportif ; L'association «Loi 1901» ; Esprit sportif et Olympisme) - Acquisition de connaissances générales (Anatomie, Physiologie, Apprentissage, Pédagogie, Psychologie, Sociologie)
	Bloc 5 : Culture et connaissances des activités physiques d'entretien corporel, des activités et jeux sportifs, des activités physiques de pleine nature (250h) - Logique interne - Règlementation - Techniques spécifiques
	Les intervenants de la formation : - Jacques VIEILLARD, Formateur bloc 1, 2, - Didier BARONNET, formateur bloc 3 - Sylvain LAPPAS, formateur bloc 4 - Alexandre BORNE, formateur bloc 3, 5 - Mickael CENTESIMO, formateur bloc 3, 5
	Principe de l'alternance La formation repose sur l'interaction entre des activités sur le lieu de travail et la formation en centre. Chaque candidat est accompagné par un tuteur dans la structure-employeur qui a pour rôle de le suivre, de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation. Déroulement La durée de la formation en entreprise est de 450h (sauf allègement, 10h hebdo, cf. VIII le planning hebdomadaire). Elle repose sur deux grandes transformations majeures attendues : L'observateur à la découverte de sa structure d'accueil : s'informe, s'intègre, accueille et communique => L'animateur / développeur est intégré à la structure et participe activement à la conception de nouveaux projets L'animateur adjoint : participe aux situations mises en place par le tuteur, conseille, aide => L'animateur responsable d'un groupe de jeunes : prépare et conduit la séance en autonomie.
Formation en entreprise	

FICHE 6 :

B.P.J.E.P.S (NIVEAU IV) MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT Les épreuves de selection: Entretiens de motivation : 18 août au 29 août 2026

Nombre de places maximum : Formation : 25

Epreuve	Entretien de motivation
Modalités de l'épreuve	- Objectif : Evaluation de la motivation, de l'expérience et de l'engagement dans le projet de formation à partir du dossier d'inscription. - Durée : 20 minutes maximum réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien - Modalités épreuve : Le candidat devra dans un premier temps se présenter et mettre en avant la qualité de sa demande d'intégration à la formation (motivation, projet professionnel et structure d'alternance, expérience dans le domaine de l'encadrement sportif...). - L'entretien prend appui sur l'exposé en insistant sur les aspects suivants : le projet professionnel (en particulier la structure d'alternance), la motivation et la disponibilité, la connaissance du dispositif, le financement de la formation... - Modalités évaluation : la prestation orale fera l'objet d'une notation sur 20 points. - Critères d'évaluation : - Etre capable de maîtriser l'expression orale - Etre capable de témoigner d'un projet professionnel en adéquation avec le diplôme préparé - Etre capable d'anticiper l'alternance - Etre capable de témoigner d'une motivation et d'une disponibilité pour la formation - Etre capable d'anticiper le financement de la formation

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON INSCRIPTION AU CASIER JUDICIAIRE
Rappel des dispositions réglementaires

L'article L212-9 du code sport dispose que : « Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, ou aux articles L. 223-1 et L. 322-7, ni intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives mentionnés à l'article L. 322-1 s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus »

En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions.

En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive s'il a été définitivement condamné par le juge pénal pour crime ou délit à caractère terroriste.

L'article 441-7 du code pénal prévoit que : Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Attestation :

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Code Postal : _____

Atteste sur l'honneur que

Je n'ai jamais fait l'objet d'aucune condamnation inscrite dans mon casier judiciaire mentionnée dans les articles L212-9 à L212-10 du code du sport visant les obligations d'honorabilité, m'interdisant d'exercer les fonctions de dirigeant, de juge, d'arbitre, d'éducateur sportif, et d'intervenir auprès de mineurs au sein d'un établissement d'activités physiques et sportives, et ce à titre rémunéré ou bénévole.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____

[Signature]

CERTIFICAT MÉDICAL

Les textes de référence Article A212-178 du code du sport : « Toute personne exerçant ou désirant exercer les fonctions relevant de l'article L. 212-1 doit être en mesure de présenter au service chargé de l'instruction du dossier de déclaration un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de ces activités physiques ou sportives datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier. Elle doit être en mesure de présenter à l'autorité administrative l'original du certificat médical présenté lors de la déclaration pendant la durée de validité de sa carte professionnelle. »

Article A212-179 : « Lors du renouvellement de la déclaration, toute personne désirant poursuivre l'exercice des fonctions relevant de l'article L. 212-1 produit un certificat de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier (...). »

Je soussigné(e), _____ Docteur en médecine
certifie avoir examiné ce jour Mme/Mr _____ et
avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication cliniquement apparente à la Pratique et
l'encadrement des activités physiques ou sportives

Fait à _____ le ____/____/____

Cachet et signature du Médecin

Nom :
Prénom :
Qualifications (s) :
Adresse :

Téléphone :
N°ADELI :